

SELARL LAMOUREUX - DENIS
Commissaires de Justice associés



Adresse :
2 rue de Beaulieu BP 258
16000 ANGOULÊME

Téléphone : 05.45.20.54.20

Email : contact@lamouroux-denis.com

Procès-Verbal de Constat

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le Quatorze Avril

A LA REQUETE DE :

Association Fédération départementale des chasseurs de la Charente déclarée sous le numéro 781 172 606 ayant son siège Zone d'Emploi, 1 rue des Chasseurs 16400 PUYMOYEN agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

LAQUELLE M'INDIQUE :

Qu'elle organise une Assemblée Générale Annuelle prévue le 14/04/2023.

Qu'à cette occasion, un vote de neuf résolutions doit avoir lieu.

Que pour préserver leurs droits, ils me requièrent de contrôler le processus de vote, de contrôler les résultats et de mes opérations dresser procès-verbal de constat.

EN CONSEQUENCE ET DEFERANT A CETTE REQUETE :

Je, **Christophe DENIS**, Commissaire de Justice, membre de la SELARL LAMOUREUX DENIS, Commissaires de Justice associés à la résidence d'ANGOULEME (Charente) – sise 2 rue de Beaulieu, soussigné,

Me suis transporté ce jour, Commune de CHAMPNIERS (16430) à l'Espace Paul DAMBIER – Rue des Bouvreuils où j'ai réalisé les constatations suivantes :

Après avoir vérifié la disposition des urnes dans la salle de vote, chacune des urnes a été fermée à clé, lesquelles m'ont été remises jusqu'au dépouillement.



Le vote a été ouvert à 20H39.

Pendant le déroulement du scrutin, j'ai pu constater que chaque votant a bien visé de sa signature le registre adéquat avant de déposer son bulletin dans l'urne.

Le vote s'est terminé à 21H05.

J'ai alors demandé à ce que chaque urne soit portée dans une pièce pour dépouillement. Une fois les urnes réunies, j'ai alors procédé à leur ouverture avec les clés en ma possession.

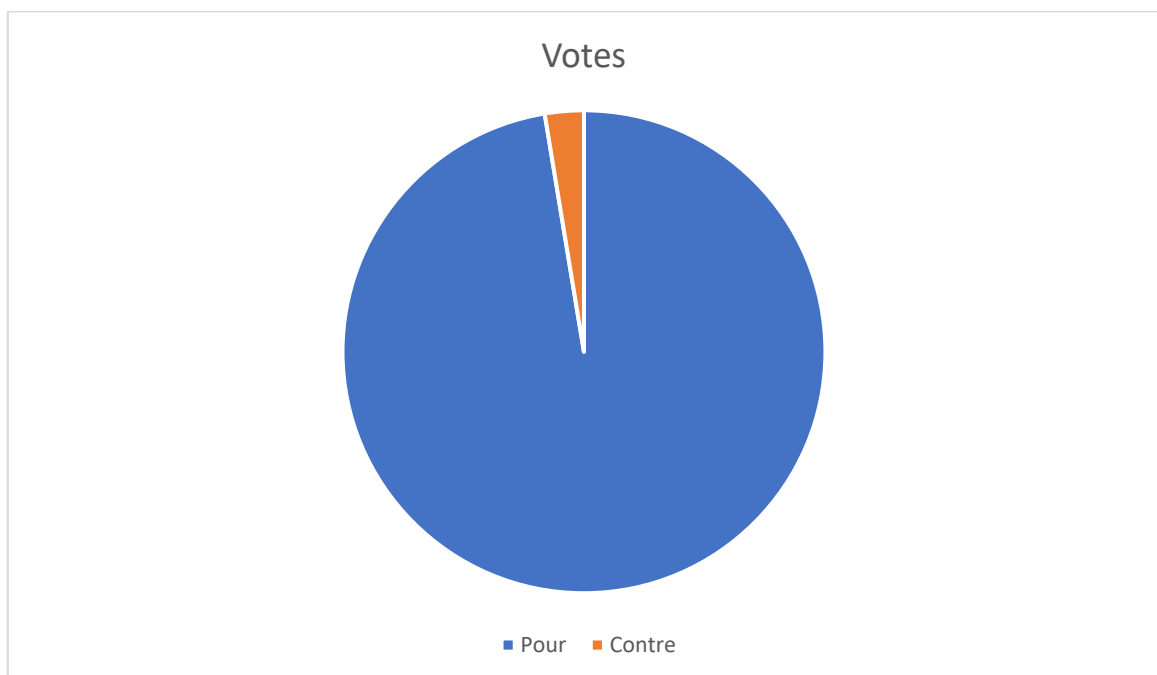
Après avoir pris connaissance de chacun des bulletins exprimés, au regard de chacune des résolutions soumises au vote, le résultat obtenu est le suivant :

Résolution N°1 : « Approuvez-vous le principe que le bureau de la FDC16 soit celui de cette assemblée générale ? »

Votes pour : 7101 👍

Votes contre : 190 🙄

La résolution est adoptée.



Résolution N°2 : « Approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 tel qu'il vous a été présenté ? »

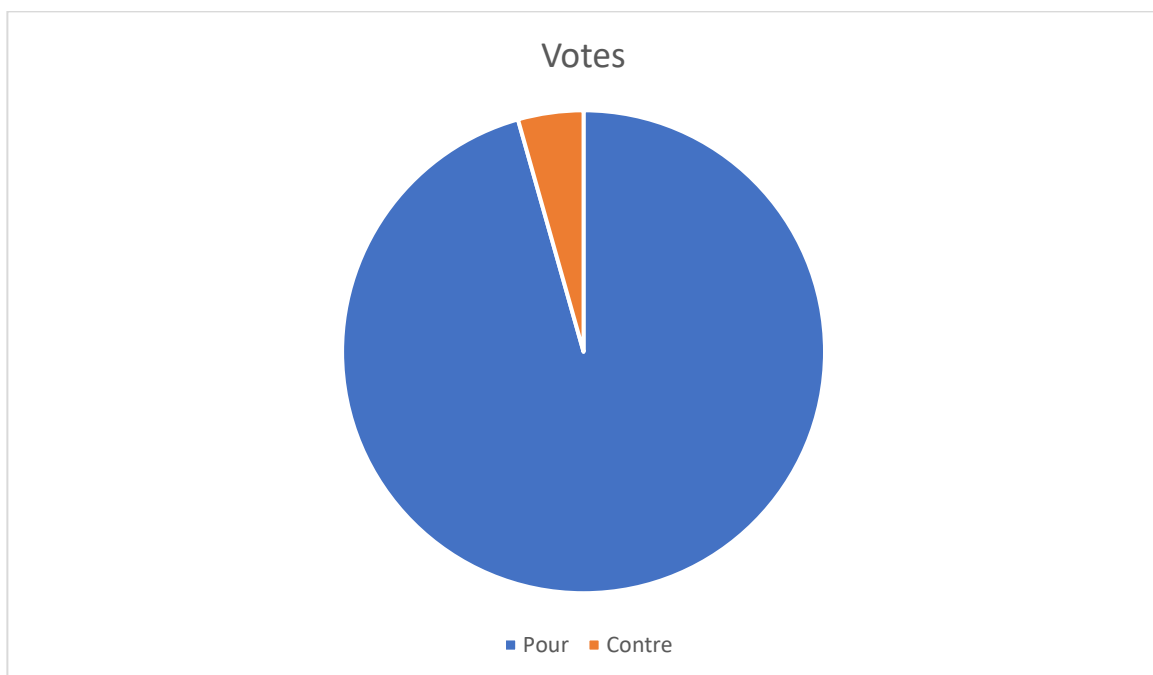
Votes pour : 6964



Votes contre : 319



La résolution est adoptée.

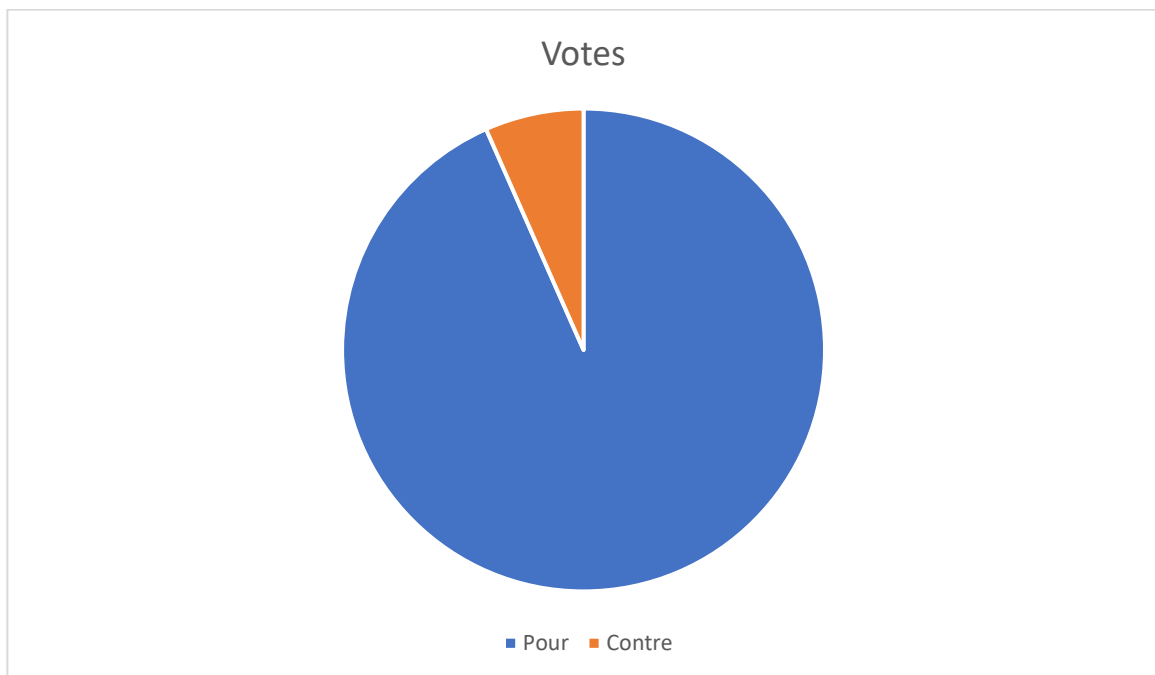


Résolution N°3 : « Approuvez-vous le rapport de gestion du Conseil d'Administration tel qu'il vous a été présenté ? »

Votes pour : 6791 👍

Votes contre : 481 🙄

La résolution est adoptée.

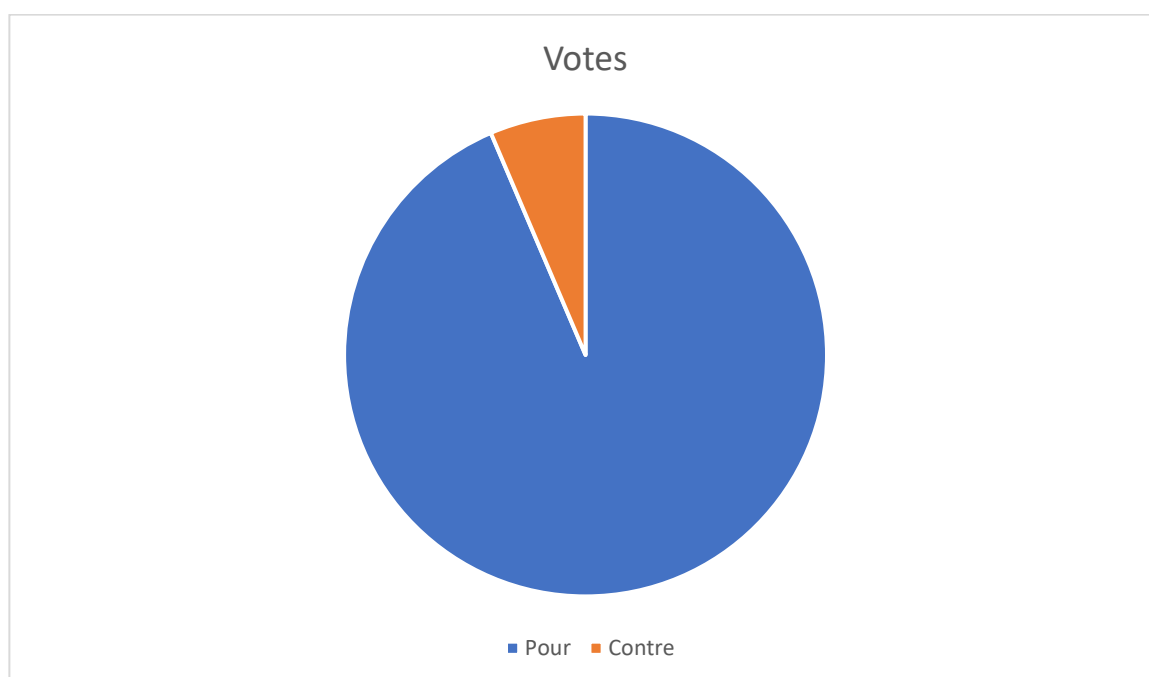


Résolution N°4 : « Approuvez-vous le rapport d'activité tel qu'il vous a été présenté ? »

Votes pour : 6767 👍

Votes contre : 464 🙅

La résolution est adoptée.



Résolution N°5 : « Approuvez-vous le rapport moral tel qu'il vous a été présenté ? »

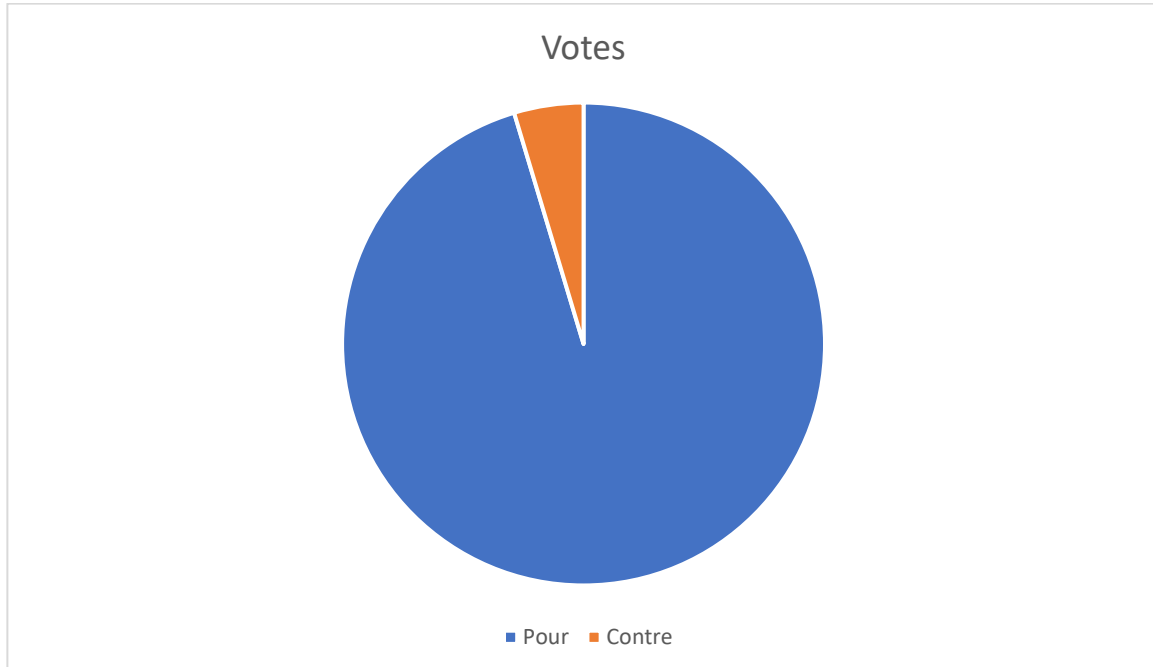
Votes pour : 6838



Votes contre : 333



La résolution est adoptée.

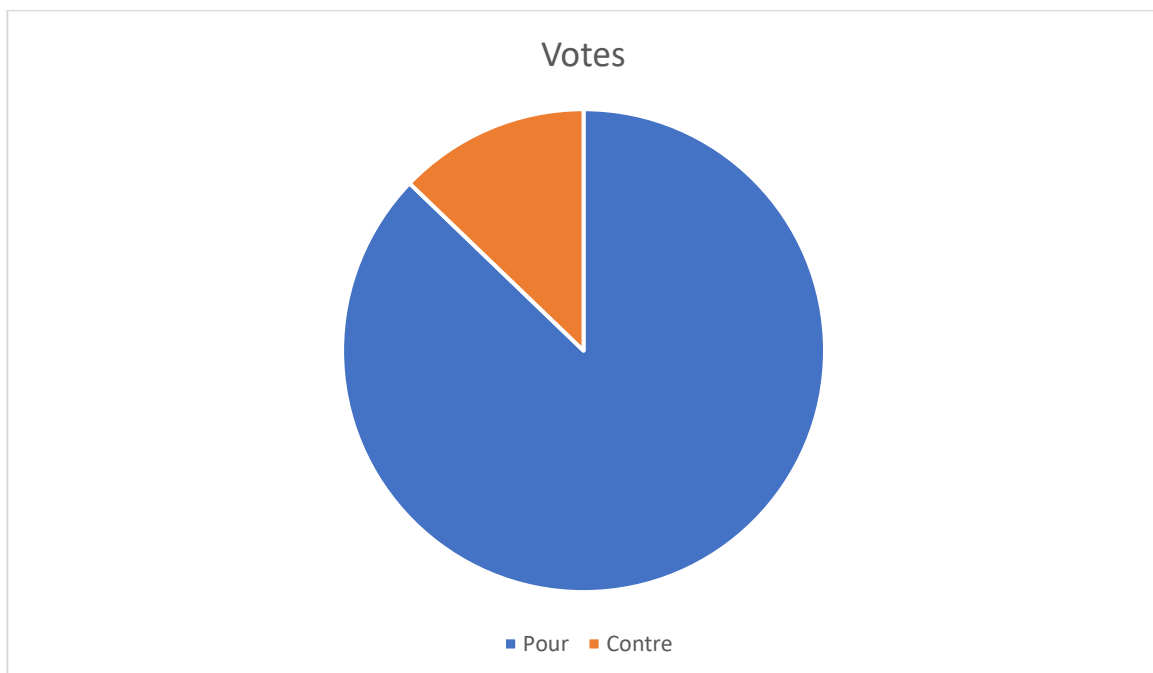


Résolution N°6 : « Approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice 2021-2022 clos au 30 juin 2022, tels qu'ils ont été arrêtés et donnez-vous quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion ? »

Votes pour : 6310 🍌

Votes contre : 927 🙄

La résolution est adoptée.

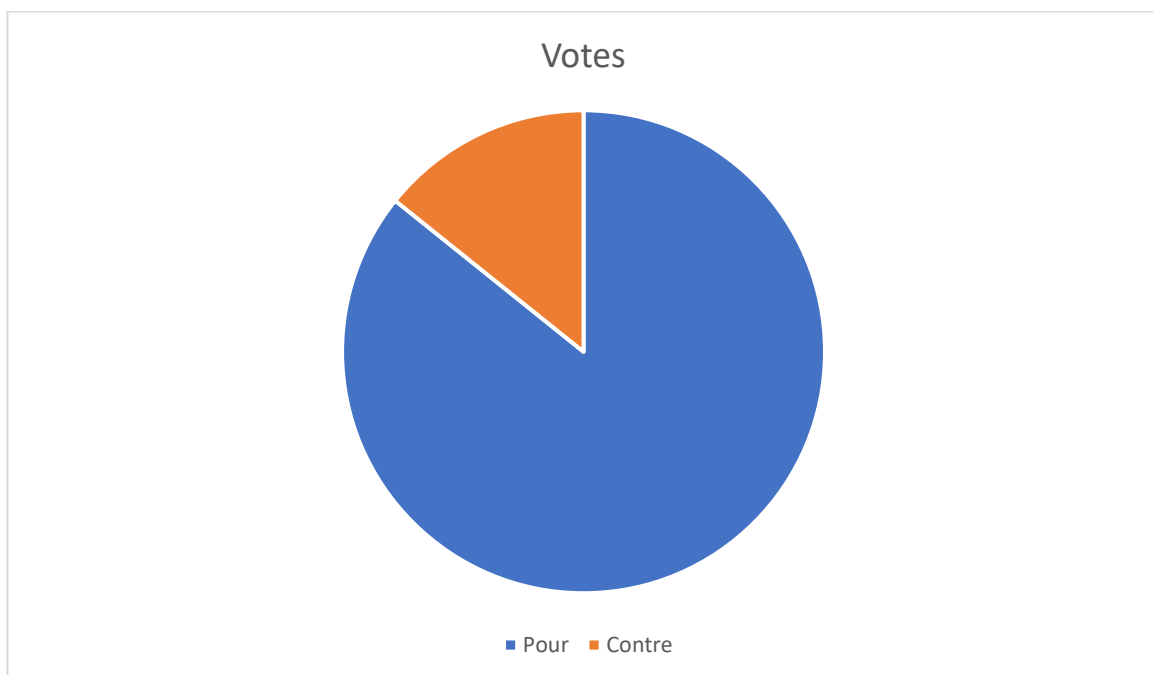


Résolution N°7 : « Approuvez-vous l'affectation de l'imputation du déficit de 452 545 € en diminution des réserves de gestion ? »

Votes pour : 6168 👍

Votes contre : 1024 🙄

La résolution est adoptée.

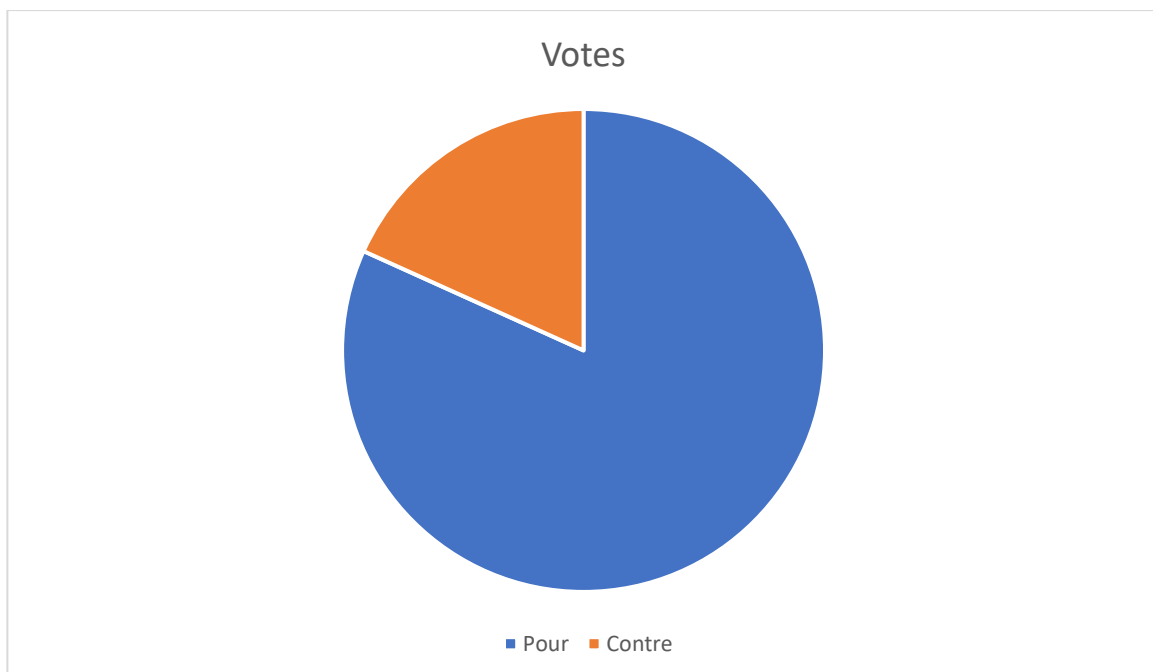


Résolution N°8 : « Approuvez-vous dans le cadre des projets associatifs financés à partir des réserves fédérales, la poursuite des projets suivants : permis de chasser à 0€ pour 40 000€, petit gibier n°3 pour 106 781€ ? »

Votes pour : 5564 👍

Votes contre : 1242 🙄

La résolution est adoptée.

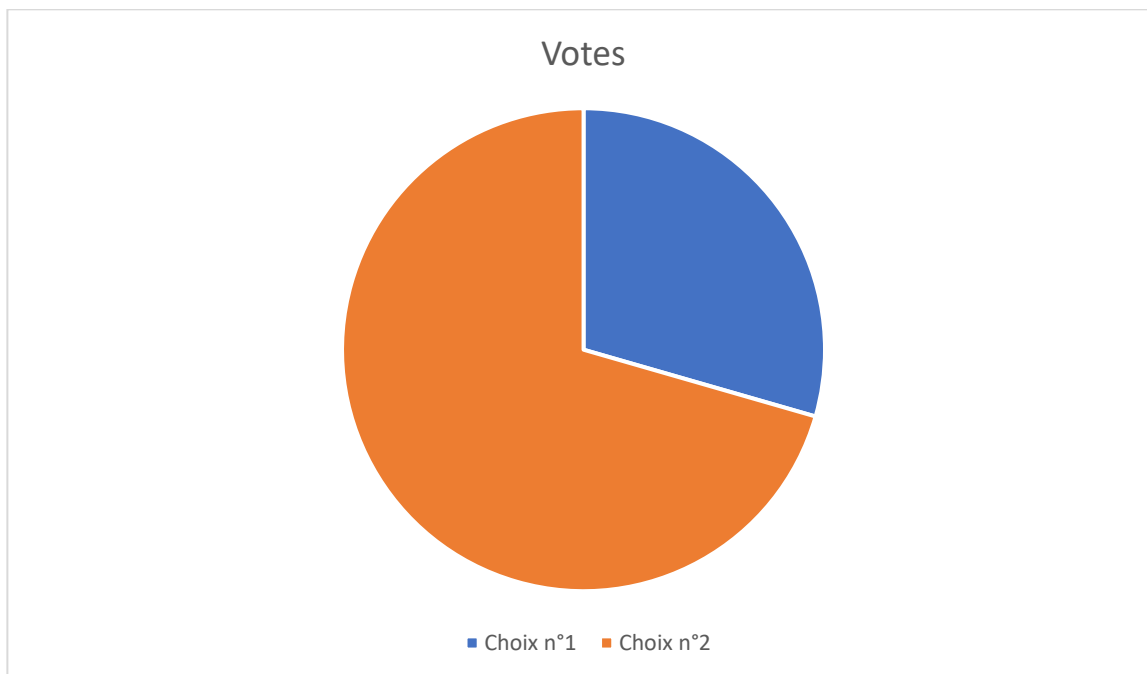


Résolution N°9 : « Approuvez-vous, pour financer le budget prévisionnel 2023-2024, le vote des redevances et contributions 2023-2024 présentées : Choix n°1 ou Choix n°2 ?

Votes Choix n°1 : 2125 🍌

Votes Choix n°2 : 5088 🤔

Le choix n°2 est retenu.



Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit avec photographies à l'appui.

COUT : SEPT CENTS EUROS dont 116.67 de TVA

